

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 16 décembre 2005
(convocation du 5 décembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphane, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GELLE Thierry
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain
M. BENOIT Jean-Jacques à M. MOULINIER Maxime
Mme. BRACQ Mireille à Mme. BRUNET Françoise
M. BREILLAT Jacques à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à Mme. MOULIN-BOUDARD Martine
M. CAZENAVE Charles à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie à M. FREYGEFOND Ludovic
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MILLET Thierry à M. MERCHERZ Jean
M. NEUVILLE Michel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. PUJO Colette
Mme. PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard
M. REBIERE André à M. SIMON Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. SAINTE-MARIE Miche à M. ROUSSET Alain à partir de 12 H
Mme KEISER Anne-Marie à M. GRANET Michel à partir de 11 H 15

EXCUSES :

M. FERILLOT Michel

LA SEANCE EST OUVERTE

Erreur ! Aucune variable de document fournie.

Programme Pluriannuel des Investissements 2006/2010 - Adoption



Monsieur HOUDEBERT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

D'un montant global légèrement supérieur à celui de l'an passé de 1.697,9 M€ pour le Programme Pluriannuel des Investissements (P.P.I.) 2006-2010 contre 1.683,5 M€ pour le P.P.I. 2005-2009, ce document est de nouveau présenté sous la forme segmentée par axes avec déclinaison en sous axes et segments budgétaires, retraçant les orientations et objectifs affichés par la Communauté Urbaine.

Ce P.P.I. est marqué par l'entrée en phase active en 2006 d'un certain nombre de projets, à commencer par la 2^{ème} phase du tramway. Les diverses actions, constituant les compétences traditionnelles de notre Etablissement public (voirie, assainissement, urbanisme, action économique, politique de la ville et autres opérations d'aménagement), restent très soutenues, voire sont renforcées dans les programmes (acquisitions foncières, logements, cheminements doux...)

Comme chaque année, le P.P.I. a été élaboré en s'efforçant de respecter sur le budget principal, clef de voûte du budget communautaire, un volume d'emprunt annuel qui n'excède pas 100 millions, ou en est très proche, afin d'être en ligne avec les capacités financières de notre Etablissement Public et de ne pas aller au-delà d'un ratio de capacité de désendettement de l'ordre de 8 à 9 ans.

Ceci exposé en préambule, le projet de programme pluriannuel d'investissement se présente comme suit :

I – LE PROJET DE PROGRAMME QUINQUENNAL

Tous budgets confondus, le projet de programme quinquennal 2006-2010 atteint un montant de 1,698 milliard d'euros dont :

- 1060,6 M€ sur le budget principal (62 % du total).

- 637,3 M€ sur les budgets annexes (38 %) du total).

Avec un montant annuel moyen de 339 M€, sur 5 ans, le PPI 2006-2010 s'avère une nouvelle fois d'un volume exceptionnel, et constitue un enjeu considérable pour l'attractivité et la compétitivité de l'agglomération bordelaise dont la Communauté Urbaine est le principal investisseur.

Hors crédits affectés au tramway, aux travaux concomitants, à l'aménagement des quais et à la réalisation du pont Bacalan-Bastide, la Communauté poursuivra dans le même temps ses missions de base dans ses autres domaines d'intervention avec 1,090 milliard d'euros, soit près de 218 M€ investis en moyenne annuelle sur cinq ans.

Les principales actions ressortant du PPI peuvent être déclinées comme suit :

AXE 1 : PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE

Tous investissements confondus, les projets relevant de cet axe qui continue de monter en puissance car c'est de ce domaine que notre Etablissement tire l'essentiel de ses ressources depuis qu'il est passé au régime de la taxe professionnelle unique (TPU), s'élèvent à 115,8 M€.

Les principales actions prévues au titre de cet axe au programme quinquennal consistent à :

- **renforcer la place de la métropole bordelaise sur l'axe Atlantique**, pour un montant de 18,6 M€ avec, principalement, la suppression du bouchon ferroviaire Nord de Bordeaux, la participation communautaire aux travaux de restructuration du pôle Saint-Jean et du pôle intermodal de Pessac, les études d'avant projet sommaire du TGV Atlantique et TGV Bordeaux Espagne, ces opérations figurant au contrat d'agglomération ;
- **favoriser l'implantation et la pérennisation d'activités et d'entreprises productrices de richesses**, pour un montant de 61,2 M€. L'essentiel de ces crédits est consacré aux sites d'intérêt métropolitain, en conformité avec la politique de développement économique décidée par le Conseil de Communauté, à la mise au service du public des technologies d'information et de communication, comme par exemple, la boucle haut débit et à aménager différents sites d'activités communautaires ;
- **accroître le potentiel de formations, d'innovations et de recherches (contrat d'agglomération)**, pour un montant de 16,5 M€ essentiellement consacrés au pôle de gestion universitaire Bordeaux Bastide et à l'aménagement de l'écosite du Bourgaillh ;
- **divers développements économiques**, pour un montant de 18,9 M€ dont 13,5 M€ sont consacrés au réaménagement et à la modernisation du MIN de Brienne, et 5 M€ au versement de subventions d'équipement pour favoriser l'implantation d'entreprises ;

AXE 2 : AMELIORER LES TRANSPORTS ET LES CONDITIONS DE DEPLACEMENTS
ALTERNATIFS A LA VOITURE POUR FACILITER LA MOBILITE

Axe prépondérant avec 976,9 M€ sur la période quinquennale, soit 57,5 % du PPI ;

Y figurent principalement :

- 89,3 M€ pour le réseau de bus
- 415 M€ pour la réalisation de la deuxième phase du tramway
- 111,1 M€ pour le Pont Bacalan Bastide
- 47,3 M€ pour les travaux concomitants et indissociables du tramway
- 98,4 M€ pour les enveloppes secondaires et le fonds conjoncturel de voirie
- 88,5 M€ pour les travaux de voirie d'intérêt communautaire

Au titre de cet axe, il s'agit :

- d'organiser le stationnement et les livraisons

8,2 M€ sont consacrés à la réhabilitation des parcs publics communautaires et à l'amélioration de leurs équipements, à la création de parcs publics en faveur de l'intermodalité, en liaison avec le tramway et le réseau de bus, aux études de projets de parcs, et à l'acquisition d'un terrain pour la fourrière ;

- d'organiser le territoire pour maîtriser les flux (PDU)

155,2 M€ sont consacrés à la poursuite du maillage structurant des voies urbaines d'agglomération. A ce titre, peuvent être relevées la construction du pont Bacalan-Bastide pour 111,1 M€, les voies primaires telles que la desserte du Nord de la Communauté, l'itinéraire Pessac/Talence/Bordeaux, et la participation communautaire à l'amélioration des voiries nationales dans l'agglomération pour 7,7 M€ ;

- d'améliorer les transports collectifs pour les rendre compétitifs en favorisant l'intermodalité

415 M€ sont destinés à financer la réalisation de la deuxième phase du tramway (hors déviation réseaux EP et plan de circulation associé).

Cet axe comprend également, pour un montant total de 99,7 M€, l'optimisation et la restructuration du réseau de bus en organisant la complémentarité avec les autres modes (17,1 M€), l'amélioration de la qualité de l'offre avec l'acquisition d'autobus (47,5 M€) et la réalisation de pôles intermodaux (15,7 M€) ainsi que la poursuite des études préliminaires de la 3^{ème} phase du T.C.S.P. (8 M€) ;

- de partager autrement l'espace public

Il s'agit, pour 135,8 M€ de :

- * réaffecter et requalifier les voiries principales de l'agglomération. 88,5 M€ sont prévus pour financer l'acquisition et les travaux de voirie d'intérêt communautaire ;
- * réaliser un programme de réaménagement des espaces publics associé au tramway (travaux concomitants et indissociables) pour 51,8 M€ dont 4,5 de déviation de réseaux ;

- divers déplacements (154,8 M€)

Ce sous-axe regroupe d'importants travaux de gestion et de maintien du patrimoine voirie (y compris les moyens) pour un montant de 34,6 M€, mais ce sont les enveloppes communales et le fonds conjoncturel de voirie (98,4 M€) qui en constituent l'essentiel.

Les cheminements doux et la promotion de l'usage du vélo feront l'objet d'une individualisation après l'établissement du bilan des opérations réalisées les années passées.

AXE 3 : REEQUILIBRER LE DEVELOPPEMENT URBAIN ET AMELIORER LA QUALITE DE L'HABITAT

Cet axe s'élève à 258,9 M€ ; il comprend 4 sous-axes consistant à :

- dynamiser le cœur de l'agglomération avec des opérations d'aménagement des espaces publics du centre historique tel que l'aménagement des quais (34,6 M€) ;
- rééquilibrer le développement urbain

De nombreux aménagements de ZAC et des restructurations de centres bourgs sont prévus pour un montant de 98,4 M€ ;

- combattre le processus de dévalorisation et de ségrégation des quartiers les plus fragiles en soutenant financièrement la création et l'amélioration des logements sociaux, en accompagnant les opérations de réhabilitation et de construction/démolition dans les sites prioritaires au titre de la politique de la ville, les opérations de restructuration des quartiers d'habitat social (contrats de ville) et en organisant l'accueil des gens du voyage. Pour ces actions sont prévus 46 M€.
- divers urbanisme et aménagement

Le montant des crédits prévus est de 68,7 M€. Ce sous-axe comprend notamment l'aménagement de nouvelles zones (hors centres villes, renouvellement urbain et développement économique, telles que la PAE de Cérillan à Saint-Médard-en-Jalles, pour 0,945 M€ la gestion et la rénovation d'écoles primaires et maternelles, pour 20,5 M€

des acquisitions foncières, et pour 45,7 M€ diverses études d'urbanisme, d'aménagement et d'habitat).

Le domaine de l'urbanisme et l'habitat ainsi que la politique de la ville reste le troisième domaine d'intervention communautaire, après les transports et la voirie.

AXE 4 : PROTEGER LES RESSOURCES ET EQUILIBRES NATURELS

263,2 M€ sont prévus pour préserver l'environnement et assurer un développement durable. Les principales actions concernent :

- la collecte et le traitement des déchets (plan TRIVAC)

Trier et valoriser les déchets, réhabiliter les décharges de Bourgailh et de Labarde, coordonner la collecte des déchets et veiller à la propreté de la ville, réorganiser la collecte notamment en construisant, entre autres, un centre administratif, telles sont les actions prévues ou qui se poursuivent au PPI 2006-2010. A cet effet, il convient de prévoir les moyens et les véhicules indispensables à ces missions, soit 41,7 M€.

- la défense incendie

- 9,9 M€ sont prévus pour la pose d'hydrants, ainsi que la participation communautaire pour la construction d'un centre de secours à Bruges et l'extension des centres de secours de Bassens, de la Benaue et de Saint Médard en Jalles.

- l'assainissement eaux pluviales

- 66,5 M€ sont prévus pour limiter les inondations, protéger durablement les milieux récepteurs et développer les réseaux, dont :

* équipements primaires	29,3 M€
* fonds conjoncturel EP	14,7 M€
* réseaux secondaires	16,6 M€.

- l'assainissement eaux usées

L'effort reste soutenu dans ce domaine avec 133,4 M€ dont 55,2 M€ pour poursuivre la mise en conformité et étendre les stations d'épuration (Ambès CD10, Clos de Hilde à Bègles, Lille à Blanquefort, Louis Fargue à Bordeaux et la Melotte à Saint-Vincent-de-Paul).

- 32,6 M€ sont prévus pour étendre les réseaux primaires permettant de raccorder les eaux usées aux stations d'épuration

- 24,5 M€ sont consacrés au fonds conjoncturel eaux usées

- 21 M€ sont affectés aux réseaux secondaires (et diverses opérations à caractère général).

- les cimetières et crématorium

Les crédits inscrits à ce programme (5,1 M€) concernent essentiellement l'aménagement de secteurs dans les parcs cimetières, et la création d'un nouveau cimetière (Bois Gramond) à Eysines.

- la mise en valeur d'espaces naturels (5,4 M€)

Il s'agit pour l'essentiel du plan Garonne pour 4,3 M€ et d'actions en faveur du parc intercommunal des jalles.

AXE 5 : MOTIVER ET MOBILISER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES POUR AMELIORER NOTRE EFFICACITE

Le montant des crédits affectés à cet axe, pour maintenir et développer les moyens des services, améliorer les conditions de travail des agents communautaires, est en très nette augmentation avec 83 M€ en raison, notamment, du projet de construction d'un bâtiment annexe à l'hôtel de la CUB, rue Jean Fleuret, et de travaux de rénovations lourdes projetés sur l'hôtel actuel.

Cet axe se subdivise en 7 sous axes consistant à mettre à disposition des services des locaux adaptés et équipés, un parc de véhicules adapté, renouvelé par des véhicules à énergies alternatives à hauteur de 30 %, à équiper les services de moyens de communication performants (réseau téléphonique système TETRA, TIC, Intranet d'agglomération).

Il s'agit également de développer et maintenir des équipements informatiques et des logiciels adaptés et performants et mettre à disposition des services communautaires des fonds documentaires fiables.

Récapitulés selon les axes de la segmentation budgétaire, les crédits proposés au PPI 2006-2010 sont donc répartis comme suit :

- promouvoir un développement économique durable : 115,8 M€
- améliorer les transports et les conditions de déplacements alternatifs à la voiture pour faciliter la mobilité : 977 M€
- rééquilibrer le développement urbain et améliorer la qualité de l'habitat : 258,9 M€
- protéger les ressources et équilibres naturels : 263,2 M€
- motiver et mobiliser les ressources humaines et matérielles pour améliorer notre efficacité : 83 M€.

II – LES MODALITES PREVISIONNELLES DE FINANCEMENT DU PROGRAMME PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS 2006-2010

Le programme quinquennal fait apparaître un montant d'emprunts de 898,6 M€, soit 52,9 % des ressources du programme.

Hormis les financements affectés à la réalisation du tramway, la part de l'emprunt dans le financement du programme quinquennal s'établit à 651,9 M€, soit 50,83 %.

Plan prévisionnel de financement

Financement programme quinquennal avec le tramway			Financement programme quinquennal sans le tramway		
NATURE	MONTANT	% dans total	NATURE	MONTANT	% dans total
Emprunts	892 452 136	52,56	Emprunts	651 956 131	50,83
Ressources spécifiques	213 714 768	12,59	Ressources spécifiques	213 714 768	16,66
Subvention tramway	25 881 742	1,52	Subvention tramway	0	0,00
Cessions d'éléments d'actifs	30 500 000	1,80	Cessions d'éléments d'actifs	30 500 000	2,38
Autofinancement tramway	148 983 910	8,77	Autofinancement tramway	0	0,00
Autofinancement autres budgets	386 423 783	22,76	Autofinancement autres budgets	386 423 783	30,13
TOTAL	1 697 956 339	100,00	TOTAL	1 282 594 682	100,00

III – LE PROGRAMME D'EQUIPEMENT 2006

Tous investissements confondus, ce programme s'élève à 410,3 M€. Il est supérieur à celui de 2005 (389 M€) de 5,48 %. Une des raisons principales de cet accroissement des dépenses réside dans la réalisation de la phase 2 du tramway, qui passe de 88,9 M€ en 2005, à 155,1 M€ en 2006, et ce malgré l'achèvement de la 1^{ère} phase dont le financement en 2005 était encore de 27 M€.

AXE 1 : PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE

Les projets relevant de cet axe (budget principal et budgets annexes) s'élèvent à 28,2 M€.

Les actions prévues au titre de cet axe pour 2006 consistent à :

- renforcer la place de la métropole bordelaise sur l'axe atlantique, pour un montant de 7,8 M€ dont 1,6 M€ essentiellement consacrés à améliorer les performances des liaisons ferroviaires avec notamment la suppression du bouchon ferroviaire pour 5,3 M€ ;
- favoriser l'implantation et la pérennisation d'activités et d'entreprises productrices de richesses pour un montant de 10,8 M€ dont 7,2 M€ pour structurer l'offre autour des sites d'intérêt métropolitain ;
- accroître le potentiel de formations, d'innovations et de recherches (contrat d'agglomération) pour un montant de 4,7 M€ répartis entre la participation communautaire à la restructuration des sites universitaires ; (2,4 M€) et l'aménagement de l'écosite du Bourgaillh (2,3 M€) ;
- divers développements économiques pour 4,8 M€, essentiellement consacrés au MIN de Brienne et notamment la restructuration de la Halle Centrale et l'extension de bâtiments administratifs (3,7 M€).

AXE 2 : AMELIORER LES TRANSPORTS ET LES CONDITIONS DE DEPLACEMENTS ALTERNATIFS A LA VOITURE POUR FACILITER LA MOBILITE.

Cet axe représente 246,6 M€, soit 60 % du programme d'équipement 2006.

Les actions inscrites à cet axe consistent à :

- organiser le stationnement et les livraisons (PDU) avec 1,25 M€ en quasi-totalité consacré à l'aménagement d'une nouvelle trémie au parc de stationnement de Mérignac, dans le cadre de la ZAC du centre ville.
- organiser le territoire pour maîtriser les flux
17,6 M€ sont prévus dont :
 - 7,6 M€ au titre de la voirie primaire
 - 5,9 M€ pour le pont Bacalan-Bastide
 - 4,1 M€ de participation à l'amélioration des voiries nationales.
- améliorer les transports collectifs pour les rendre compétitifs en favorisant l'intermodalité (PDU).

C'est la partie prépondérante de ce programme avec **181,6 M€**.

Les transports sont dotés de :

➤ 158,9 M€ pour la 2^{ème} phase du tramway dont 1,2 M€ consacré à la déviation des réseaux EP, et 4,5 M€ au plan de circulation associé

➤ 14,7 M€ pour le réseau de bus

➤ 7,4 M€ pour l'aménagement des pôles intermodaux Bordeaux Saint-Jean, Pessac et Cenon Pont Rouge.

- partager autrement l'espace public (PDU)

16,4 M€ sont consacrés à ce sous-axe.

Les actions projetées dans le domaine de la voirie s'inscrivent dans la suite des actions importantes programmées les années passées avec notamment :

➤ 14,5 M€ pour les travaux de voirie d'intérêt communautaire.

➤ 1,9 M€ pour les travaux concomitants au tramway.

- divers déplacements pour **29,7 M€** dont :

➤ 17,4 M€ pour les enveloppes secondaires ;

➤ 2,3 M€ pour le fonds conjoncturel voirie.

➤ 7 M€ sont destinés au maintien du patrimoine voirie.

AXE 3 : REEQUILIBRER LE DEVELOPPEMENT URBAIN ET AMELIORER LA QUALITE DE L'HABITAT

Cet axe s'élève à 65,3 M€ et comprend 4 sous-axes.

- dynamiser le cœur de l'agglomération

➤ 19,5 M€ sont destinés à l'aménagement des quais rive gauche

- rééquilibrer le développement urbain

Pour assurer un développement urbain équilibré, les crédits d'urbanisme et d'habitat s'élèvent à 22 M€ essentiellement consacrés à l'aménagement de ZAC et à la restructuration de centres bourgs.

- combattre les processus de dévalorisation et de ségrégation des quartiers les plus fragiles

9,9 M€ permettent en 2006 de :

➤ Soutenir la création et l'amélioration de logements sociaux : 2,8 M€

➤ D'accompagner les opérations de réhabilitation et de construction/démolition (politique de la ville) pour 6,7 M€.

- autres actions en matière d'urbanisme et d'aménagement

13,8 M€ sont prévus en 2006 dont notamment :

➤ 9 M€ pour les acquisitions foncières ;

➤ 4 M€ pour les agencements et aménagements d'écoles primaires et maternelles.

AXE 4: *PROTEGER LES RESSOURCES ET EQUILIBRES NATURELS.*

63,2 M€ sont prévus pour la préservation de notre environnement,

- pour collecter et traiter les déchets (Plan TRIVAC)

➤ 8 M€ sont prévus en 2006 dont 3,2 M€ pour le renouvellement du matériel de collecte, 3 M€ pour l'aménagement de centres de recyclage et 0,74 M€ pour la réhabilitation des décharges du Bourgailh et de Labarde

- l'eau : ➤ 1,1 M€ dont 0,8 M€ pour l'extension du centre de secours de Bassens

- pour limiter les inondations

17,6 M€ sont prévus en 2006 dont :

➤ 2,9 M€ pour le fonds conjoncturel eaux pluviales,

➤ 9,9 M€ pour les bassins versants, avec notamment 2 M€ pour le bassin versant Peugue/Carrère, 4,9 M€ pour le bassin versant Garonne rive droite sud,

➤ 3 M€ pour le schéma directeur des eaux pluviales,

➤ 3 M€ pour les enveloppes communales.

- pour l'assainissement eaux usées, c'est 33,7 M€ qui sont prévus au programme d'équipement 2006 dont 19,4 M€ pour la poursuite des travaux de mise aux normes des stations d'épuration (Ambès, Lille, Clos de Hilde et la Melotte).

➤ 4,9 M€ sont consacrés au fonds conjoncturel Eaux usées et 2,8 M€ pour les enveloppes communales.

- pour les cimetières et crématorium : 0,675 M€ dont 0,200 M€ pour les premiers travaux d'extension du Cimetière du Bois de Gramond à Eysines, des crédits de reports existant sur 2005 pour poursuivre l'étude de l'extension d'autres cimetières.

AXE 5 : MOTIVER ET MOBILISER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES POUR AMELIORER NOTRE EFFICACITE

Cet axe est doté en 2006 de 7 M€ pour mettre à disposition des services les locaux et les adapter, améliorer les moyens de communication de manière performante, disposer de véhicules performants et non polluants, de moyens informatiques et de fonds documentaires fiables.

Les crédits inscrits pour l'ensemble des actions décrites ci-dessus seront renforcés par des reports conséquents notamment dans le domaine du développement économique, de l'aménagement urbain et de la politique de la ville et de la voirie.

Récapitulés selon les axes de la segmentation budgétaire, les crédits proposés au programme d'équipement 2006 sont donc répartis comme suit :

- promouvoir un développement économique durable : 28,2 M€
- améliorer les transports et les conditions de déplacements alternatifs à la voiture pour faciliter la mobilité : 246,6 M€
- rééquilibrer le développement urbain et améliorer la qualité de l'habitat : 65,3 M€
- protéger les ressources et équilibres naturels : 63,2 M€
- motiver et mobiliser les ressources humaines et matérielles pour améliorer notre efficacité : 7 M€

Les modalités prévisionnelles de financement du programme d'équipement 2006

En fonction des ressources prévisibles, le financement du programme d'équipement 2006 se présente comme suit :

Plan prévisionnel de financement

Financement programme d'équipement <i>avec le tramway</i>			Financement programme d'équipement <i>sans le tramway</i>		
NATURE	MONTANT	% dans total	NATURE	MONTANT	% dans total
Emprunts	210 185 139	51,22	Emprunts	100 338 363	39,63
Ressources spécifiques	50 340 777	12,27	Ressources spécifiques	50 340 777	19,88
Subvention tramway			Subvention tramway	0	0
Cessions d'élément d'actif	6 500 000	1,58	Cessions d'élément d'actif	6 500 000	2,57
Autofinancement tramway	47 317 343	11,53	Autofinancement tramway	0	0
Autofinancements autres budgets	96 017 507	23,40	Autofinancements autres budgets	96 017 507	37,92
TOTAL	410 360 766	100,00	TOTAL	253 196 647	100,00

Au regard de l'ensemble des éléments présentés ci-dessus qui sont en ligne avec les orientations définies pour la fin de la mandature par le conseil de Communauté lors de sa séance du 17 décembre 2004, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **adopter**, tel qu'il vous est proposé, le programme pluriannuel des investissements 2006-2010, dont le document de présentation segmenté par objectifs est joint en annexe, sachant que les programmes portant sur les années 2007 à 2010 seront réexaminés au moment de la préparation budgétaire de chaque exercice pour être adaptés en fonction de nouvelles priorités susceptibles de se dégager et de l'évolution des possibilités financières de notre Etablissement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Mme NOEL et M. HURMIC s'abstiennent

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. HENRI HOUDEBERT

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
28 DÉCEMBRE 2005**